

Les responsabilités et obligations des établissements de santé

À CONTACTER



Responsabilités



Le contrôle des archives départementales et les obligations des établissements de santé



En cas de fermeture de l'établissement

PÔLE DES PATRIMOINES DE VAUCLUSE MEMENTO

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Archives des communes, intercommunalités et hôpitaux

Vanessa Moré | archives-communales@vaucluse.fr

180 rue Rosalie Bordas

84140 AVIGNON-MONTFAVET

 Standard : 04 90 86 16 18

 Courriel



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON

